

Ouagadougou, le

03 OCT 2023

N°2023 _____ MESRI/SG/DGCOB/DBE

110078

COMMUNIQUE

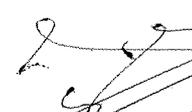
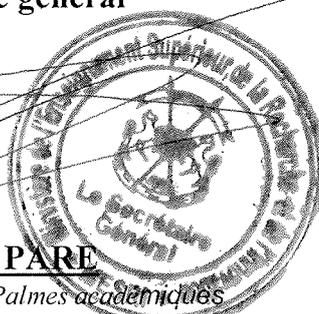


Le Ministre de L'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des bacheliers de la session 2023 n'ayant pas pu soumettre leurs dossiers de demande de bourse nationale sur la plateforme campus Faso en raison d'erreurs sur leurs dates de naissance, qu'ils peuvent déposer **les photocopies légalisées du relevé de notes et de l'attestation de succès au baccalauréat** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB), du mercredi 04 au vendredi 06 octobre 2023, de 09 heures à 14 heures.

Les bacheliers concernés sont ceux qui sont nés :

- le 31 décembre 2000 ou après cette date pour les bacheliers titulaires d'un Bac professionnel ;
- le 31 décembre 2001 ou après cette date pour les bacheliers titulaires d'autres séries de Baccalauréat.

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général



Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques